

**ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DES RANDONNEURS PEDESTRES DE BANDOL**

Mercredi 06 novembre 2024 - SALLE DE L'ETOILE BANDOLAISE

- ❖ **La séance est ouverte à 15 h. Le pointage des membres présents confirme que 130**
- ❖ **membres sont présents ou représentés, ceci sur 157 membres inscrits, soit une représentation de 83 % ce qui constitue une excellente participation.**
Cette 42ème Assemblée Générale peut donc valablement délibérer, plus du quart de ses membres étant présents ou représentés

Parmi nos invités, nous avons le plaisir d'accueillir Madame Marlène NADJARIAN, adjointe représentant Monsieur Jean Paul JOSEPH, maire excusé

Michel MONCLAR, Président de l'association des Randonneurs Pédestres de Bandol est nommé Président de séance et ouvre cette assemblée générale afin de suivre l'ordre du jour. Brigitte MONCLAR, Secrétaire est nommée secrétaire de séance.

Le président précise que cette assemblée générale extraordinaire fait suite à la démission de plusieurs membres du comité directeur lors de l'assemblée du 3 octobre 2024 et à la désignation d'une équipe très restreinte pour permettre à notre association de démarrer ses activités 2024/2025. Je tiens à remercier très vivement les membres actuels du comité directeur qui se sont investis sans compter leur temps pour que les randonnées reprennent.

Cette assemblée extraordinaire présente donc plusieurs enjeux :

- le 1er est de pouvoir constater que vous avez été nombreux à renouveler ou à prendre votre adhésion (nous y reviendrons) et cela confirme que notre volonté de voir cette association poursuivre son activité n'était pas une volonté de quelques personnes mais la volonté de 157 adhérents à ce jour
- le 2ème est de permettre l'arrivée dans le comité directeur de nouveaux membres qui ont manifesté leur volonté de contribuer au fonctionnement de notre association et donc d'équilibrer au sein du comité directeur les différentes missions et responsabilités.
- Le 3ème est la prise de conscience souhaitée par le comité directeur que vous êtes toutes et tous des acteurs de notre association et partie prenante dans son fonctionnement

Je suis certain que ce soir nous serons tous encore plus motivés pour écrire l'avenir des Randonneurs Pédestres de Bandol.

Avant de passer à l'ordre du jour, je souhaiterais souhaiter un prompt rétablissement aux membres qui se battent contre la maladie ou qui relèvent d'opération.

I – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 3 octobre 2024

Le Président propose la lecture du compte-rendu de l'assemblée générale du 3 octobre 2024. (Ce document a été diffusé sur le site de l'association.) , personne ne le souhaitant nous passons au vote.

Vote

Adopté à l'unanimité

II – RAPPORT MORAL depuis le 3 octobre 2024

Le compte rendu de l'assemblée générale du 3 octobre 2024 a été transmis à la préfecture et nous avons reçu son récépissé. Cela a permis d'initier les démarches de régularisation des titulaires du compte bancaire de l'association auprès du Crédit Agricole et de pouvoir régler nos fournisseurs (transport notamment, ...)

Le processus d'inscriptions des adhérents anciens et nouveaux a été lancé et les licences 2024/2025 ont été transmises à chacun d'entre eux.

De nombreuses réunions ont eu lieu afin de s'approprier les outils de notre association et notamment son site internet pour permettre la bonne information de tous.

Merci à ceux qui ont permis cette appropriation

Le programme trimestriel a fait l'objet de modifications afin de permettre une montée en puissance dans les randonnées proposées.

4 séquences ont été proposées entre le 3 octobre et aujourd'hui

- randonnée La Roquebrussanne- Méounes, 76 participants, déplacement en bus
- randonnée La Côte bleue, 92 participants, déplacement en bus
- randonnées Les barres de Saint Quinis, annulée pour cause de météo défavorable
- randonnées en covoiturage le 1er novembre , 53 participants

Vote

Le Rapport moral est adopté à l'unanimité.

III - RAPPORT FINANCIER depuis le 3 octobre 2024

Le solde du compte courant s'élevait à 4244,57 € et celui du livret A à 14117,21 €

Les randonnées :

Nous avons encaissé 1992 € de frais de déplacement pour le transport randonnées. Le total dû à St Cyr tourisme étant de 2120 € plus 120 € de repas chauffeurs, nous avons une différence négative de 248 €.

Nous n'avons pas souhaité, dans cette période intermédiaire, poursuivre le dispositif de tickets pour le paiement du transport. Les demandes dans le sens d'une reprise de ce mode de paiement ayant été nombreuses, nous le rétablirons au plus tôt.

Les adhésions :

Le montant des adhésions encaissées s'élève à 8288,6 € dont 3484,35 € ont été reversés à la FFR pour les licences ce qui donne un solde positif de 6316,25 €.

Les subventions :

Nous n'avons pas demandé de subventions sur cette période

Vote

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

IV- Voyages et animations

Les prochains voyages qui seront organisés seront :
Randonnées en Pays Beaujolais : du 14 au 17 avril 2025
A la découverte de l'Ariège : du 9 au 14 juin
Les programmes vous seront adressés prochainement.

La galette des rois aura lieu de 17 janvier 2025 salle de l'Etoile Bandolaise

V – ELECTION DES MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR

Aucun des membres actuels du CD n'est démissionnaire : MONCLAR Brigitte, BRISAC Hélène, LAGIER Evelyne, FLARY Gérard, MONCLAR Michel

Nouveaux membres :

LEONETTI Claire
LHOMOND GAGNE Françoise
DOBELMANN Catherine
CLEIS Yvelyse
PONCET Yvette
CECARDIN Sylvie
CHABOT Dominique

Candidatures à la Commission des sentiers

- PONCET Yvette
- TRINCA Richard
- SILVE Damien

Membres historiques en poste non démissionnaires : FLARY Gérard, HECQ Jean Pierre, LAGIER Evelyne

VOTE

**A L'ISSUE DU VOTE
TOUS LES MEMBRES QUI SE SONT PRESENTES SONT ELUS OU REELUS A L'UNANIMITE
DES PRESENTS ET REPRESENTES**

La liste des membres s'établi comme suit : Evelyne LAGIER, Hélène BRISAC, Brigitte MONCLAR, Claire LEONETTI, Françoise LHOMOND GAGNE, Catherine DOBELMANN, Yvelyse CLEIS , Yvette PONCET, Sylvie CECARDIN, Dominique CHABOT, Gérard FLARY et Michel MONCLAR

VI- QUESTIONS DIVERSES

Le nouveau Comité Directeur tient sa première réunion pour procéder à la composition du Bureau et du Comité Directeur

Le Comité Directeur est composé de 12 membres :

- | | |
|--|-------------------------------|
| - Président : | Michel MONCLAR |
| - Vice Présidents : | Hélène BRISAC et Gérard FLARY |
| - Secrétaire : | Brigitte MONCLAR |
| - Secrétaire Adjointe : | Catherine DOBELMAN |
| - Trésorier: | Claire LEONETTI |
| - Trésorier adjoint : | Sylvie CECARDIN |
| - Responsables manifestations voyages | Gérard FLARY |
| - Responsable des encaissements et animations | Evelyne LAGIER |
| - Responsable dépose photos sur le site : | Catherine DOBELMANN |
| - Responsable du site : | Dominique CHABOT |
| - Responsable Formation et encadrement animateurs et sécurité. | Michel MONCLAR |
| - Responsable de la gestion des adhésions et inscriptions | Hélène BRISAC |
| - Gestion des inscriptions | LHOMOND GAGNE Françoise |
| - Gestion des inscriptions | CLEIS Yvelise: |
| - Responsable de la commission sentiers | PONCET Yvette |

Membres de la commission des sentiers :

Yvette PONCET
Evelyne LAGIER
Gérard FLARY
Jean-Pierre HECQ
Richard TRINCA
Damien SILVE

VII- Modification de l'adresse du siège de notre association

L'adresse actuelle est située à la Mairie de Bandol et, malgré la très bonne volonté des agents en charge du service animation culture de la commune, cette localisation ne permet pas une fluidité suffisante dans la réception de notre courrier

Il est donc proposé de modifier nos statuts pour y inscrire une adresse permettant un fonctionnement plus souple à savoir BP 20, l'adresse postale de notre association

Vote

Adopté à l'unanimité

VIII- Création d'une fonction de médiateur

Suite aux derniers soubressauts qu'a connu notre association, il a été identifié un réel besoin d'une personne, hors comité directeur, qui pourrait assurer une médiation entre les différentes parties prenantes si nécessaire.

Olivier LACAZIN (ViaMédiation) a proposé à notre association une convention de médiation professionnelle (mise en œuvre de processus structurés visant l'établissement, l'entretien ou le rétablissement de la qualité des relations), à titre gracieux.

Il vous est demandé de voter sur la création de cette fonction de médiateur et d'autoriser le président à signer une convention avec ViaMédiation

Vote

Adopté à l'unanimité

Avant de vous quitter, je voudrais vous remercier d'avoir adhéré à notre association et de la confiance que vous avez accordée aux bénévoles qui en assureront la gestion au quotidien.

Je voudrais aussi remercier nos animateurs sans lesquels aucune randonnée n'est possible et solliciter des candidatures comme animateurs de votre part. Nous avons réussi à faire redémarrer notre association mais nos animateurs prennent de l'âge et il est indispensable d'injecter du sang neuf afin de pouvoir assurer l'animation de vos randonnées avec le maximum de sécurité possible.

Merci de vous rapprocher de moi si vous avez envie de rejoindre l'équipe d'animateurs.

Nous avons besoin de vous

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h

La Secrétaire de séance

Brigitte MONCLAR

Le Président de séance

Michel MONCLAR